



Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 23 janvier 2016

A cette Assemblée Générale étaient présents ou excusés :

Le bureau :

Annick Guenot (Présidente), Carole Perrin (Trésorière), Hervé Orry (Vice-président), Lucien Guenot [Secrétaire).

Membres :

Mmes Bilbot Sylvie., Didion Pierrette, Doisteau Michèle, Flaux Janine, Gasnier Firmine, Geser Marcelle, Maire Aude, Maire Chantal, Orry Monique, Roquet Jeanine.

Mrs Bilbot Pascal, Didion Robert, Doisteau Noël, Dutruel Roger, Geser Robert, Maire Florian, Maire Yves, Maroiller Lucien, Monget Thierry, Pilet Claude.

Participants :

Mmes Hocine Mariannick, Pilet Marie-France et sa mère.

Mrs Lavevre Daniel (Maire), François Chaudron (1^{er} adjoint), Hocine Ahmed, Lambolez Christophe, Orry Daniel, Ray André.

Excusés :

Mme Maroiller Simone

Mr Maire Tristan.

Cette Assemblée Générale s'est déroulée au 1^{er} étage d'Escale 21 (ex Centre Social) à partir de 18h30. La Présidente accueille et remercie tous les participants ainsi que les représentants de la municipalité : Monsieur le Maire et son premier-adjoint.

Rapport moral :

Les manifestations 2015 :

Nous pouvons dire que l'année 2015 s'est bien déroulée puisque nous avons réalisé nos sept manifestations annuelles, toutes bénéficiaires (sauf la bourse aux jouets et par définition la fête des sapins). Ce fût également notre meilleure année pour la Foire aux Vins et Fromages avec 1300 entrées :

- fête des sapins,
- bourse aux vélos,
- foire aux vins et aux fromages,
- feux de la St Jean,
- 13 et 14 juillet,
- vide greniers,
- bourse aux jouets

Le public a été encore une fois au rendez-vous, assurant ainsi la réussite de nos manifestations. Chacun au sein du Comité n'a pas hésité à s'investir et donner de son temps pour organiser cet

ensemble de manifestations qui je le rappelle représente un travail non négligeable. Je tiens à vous remercier tous pour votre investissement et votre soutien.

Les locaux :

Nous avons réalisé un appentis avec une de nos anciennes structures afin d'y abriter notre camion. Nous sommes maintenant correctement installés dans nos 3 locaux. J'en profite pour remercier la Municipalité de Marcilly pour deux de ces locaux mis à disposition car nous avons fait l'économie de 3450€ de loyers en 2015.

La communication :

Nous nous sommes réunis à 7 reprises et des comptes rendus de ces réunions ont été fait. Nous n'avons pas à proprement parlé de réunion de bureau et de ce fait, tout le monde est à peu près au même niveau d'information. J'ai fait réaliser des affiches pour nos manifestations (Excepté pour la fêtes des sapins) par le Point-Com. Lucien G. continue à alimenter une page Facebook sur laquelle il met des photos de nos manifestations : facebook.com/comitefetesmarcillysurtille. Il continue à mettre à jour le site du Comite : www.comite-fetes-marcillysurtille.fr. Nous inscrivons systématiquement nos manifestations sur la rubrique "Si on sortait" du Bien Public et sur l'Echo des communes. Le vide greniers ainsi que les bourses aux vélos et aux jouets sont inscrits par Noël sur un site spécialisé.

Nous devons réfléchir à la Com pour la foire aux vins : BP, Echo des Communes, K6FM, France Bleu et envisager de refaire notre site web afin de lui redonner un coup de jeune et de la rendre "web responsive", compatible avec tous les types de supports (smartphone, tablette, ordinateur, etc.).

Matériel :

Nous avons vendu deux anciens chapiteaux.

Nous avons acheté :

- 2 percolateurs,
- 6 tables plastiques,
- 2 frigos,
- 200 couteaux,
- 1 congélateur,
- 1 structure neuve de 60 m2 avec la municipalité,
- 1 structure d'occasion de 20 m2,
- 1 diable,
- des jetons de couleur pour la caisse centrale,
- 2 pneus arrière pour le camion,
- 1 ampli + micro,
- Divers (jerrican, lampe, verres, etc);

Rapport financier :

Mme Carole Perrin présente le bilan financier en détail. Globalement, il en résulte un solde positif ce qui est très satisfaisant.

Les comptes ont été vérifiés par Mr Noël Doisteau commissaire aux comptes. Les documents restent à disposition et peuvent être consultés chez la trésorière.

Grâce à la vente des anciens chapiteaux et malgré un investissement important, nous réalisons une excellente année.

Rapport moral (suite) :

Convivialité :

Nous avons mangé ensemble en utilisant les restes de la foire aux vins plus quelques à cotés à trois reprises (assemblée générale au quillé, bourses aux vélos et aux jouets). Le Comité a offert de payer les repas des présents pour la Foire aux Vins ainsi qu'un apéritif du lendemain offert pour remercier tous les bénévoles venus nous aider. Nous avons également payé l'hébergement et les repas (1859 €) pour les rencontres des Marcilly. Je crois essentiel de préserver ces moments de convivialité pour l'année à venir.

Manifestations 2016 :

Le Comité continue à se donner pour but d'animer notre village. Pour 2016, nous avons décidé de renouveler toutes les manifestations. Pour le 14 juillet, nous allons essayer de faire la kermesse avant le feu d'artifice.

Calendrier des manifestations 2016 :

- Brûlage des sapins : 9 janvier
- Assemblée Générale : 23 janvier
- Foire aux vins et fromages : 19 et 20 mars
- Bourse aux vélos : 9 et 10 avril
- Feux de la St Jean : 25 juin
- Fête nationale : 13 et 14 juillet
- Vide grenier : 18 septembre
- Bourse aux jouets : 27 novembre

Nous disposons pour quelques-unes de ces manifestations des structures de la COVATI, sauf pour les 13 et 14 juillet (rechercher une solution).

Nous avons mis en place un Comité d'organisation pour notre Foire aux Vins et Fromages.

Nous devons réfléchir pour organiser d'autres manifestations (soirée cartes et jeux en hiver, vide-dressing + puces aux couturières, spectacle, pourquoi pas une manifestation sportive suggère F. Chaudron, ...)

Mr Geser rappelle que nous ne devons pas dépasser six manifestations annuelles au risque de se voir taxé comme n'importe quelle entreprise.

Investissements :

Pour 2016 et au regard de notre trésorerie, nous pouvons nous permettre de réaliser encore des investissements.

- Tableaux électriques et enrouleurs : 600 €
- Remorque et attelage camion : 2500 €
- Une imprimante A3 : 600 €
- Tables résines : (6 tables 180x72 = 500 €)

Soit un **total de 4200 €**.

L'achat de la remorque peut être différé si nous devons acheter une nouvelle structure avec la municipalité dans le cas où aucune autre solution ne serait trouvée pour le 14 juillet.

Ces deux rapports sont approuvés à l'unanimité par tous les membres présents à l'assemblée générale.

Renouvellement du bureau :

Cette année, les postes de président et secrétaire-adjoint sont à renouveler. Du fait de son éloignement, Tristan Maire ne souhaite pas se représenter au poste de secrétaire-adjoint.

Mr Annick Guenot se représente à la présidence en précisant qu'elle ne sollicitera pas d'autre mandat à ce poste. Personne ne se présente au poste de secrétaire-adjoint et le poste de trésorier adjoint est toujours vacant.

Mme Annick Guenot est élue à l'unanimité et le nouveau bureau se compose ainsi :

Présidente : Mme Annick GUENOT
Vice-président : Mr Hervé ORRY
Secrétaire : Mr Lucien GUENOT
Trésorière : Mme Carole PERRIN
Commissaire aux comptes : Mr Noël DOISTEAU

Questions diverses :

1. Aude et Florian nous ont envoyé une carte de remerciement.
2. Une convention a été signée avec la Mairie concernant la mise à disposition de la structure de 60 m2 achetée en commun,
3. Hervé demande à ce que nous ayons des pantalons et des bottes de pompiers pour les feux de la St Jean. Avant l'achat, une solution est à rechercher avec les pompiers d'Is sur Tille.

Adhésions et cotisations :

Nous procédons ensuite à la vente des cartes de membre 2016. Nous avons la satisfaction d'enregistrer de nouvelles adhésions.

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente clôt l'assemblée générale. Nous nous rendons ensuite à l'hôtel de la Gare où un repas avec animation est offert par le Comité aux participants.

Prochaine réunion :

Préparation de la Foire aux vins et aux fromages
Vendredi 4 mars 2016
20 h 30
Salle du Monument

La Présidente
Annick Guenot

